Reçu en préfecture le 15/04/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT Haute-Saône

DES DELIBERATIONS DU CO ID: 070-217004829-20250409-2025_29_1-DE

EXTRAIT DU RE Publié le 15/04/2025

COMMUNE DE SCEY SUR SAÔNE ET SAINT ALBIN

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 avril 2025 à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Carmen FRIQUET, Maire.

> Présents: Mme AUMONIER Marie-Françoise, Mme BAILLET Fanny, M. BOUCLANS Gilles, M. COURVOISIER Florian, Mme FOUILLET Gaëlle, Mme FRIQUET Carmen, Mme LOMBARD Pauline, M. OTHENIN Christophe, M. PARRINELLO Stéphane, M. PATTON Bruno, M. PECHINIOT Jean-Pierre, Mme

M. VIEILLE Eddy.

Absents: Mme KOOS Estelle, Mme PATTON Christelle (excusée).

Pouvoirs: Mme BARBERET Marie-France (excusée) ayant donné pouvoir à M. BOUCLANS Gilles, M. DUBOIS Christophe (excusé) ayant donné pouvoir à Mme FRIQUET Carmen, RAITHOUZE Florence ayant donné pouvoir à M. PECHINIOT Jean-Pierre.

Secrétaire de séance : M. BOUCLANS Gilles

NOMBRE DE MEMBRES

Présents: 12 En exercice: 17 Votants: 15

Date de la convocation : 02/04/2025

Date d'affichage: 12/04/2025

Délibération n°29: Actualisation tarifs camping « La Saône Jolie ».

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le conseil municipal décide d'actualiser, comme suit, l'ensemble des tarifs appliqués au camping municipal « La Saône Jolie », pour la saison 2025 :

REDEVANCE CAMPEUR PAR NUITÉE :

•	Adulte	3.00 € / adulte
f t	Enfant (jusqu'à 12 ans)	1.60 € / enfant
a finite at the second	Taxe de séjour	0.20 € / jour

REDEVANCE EMPLACEMENT NU:

Emplacement par jour :		
	Emplacement « tourisme » • camping car • véhicule + tente ou caravane	3.30 € / jour
₹	Installation simple (vélos, motos)	2.00 € / jour

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025



Emplacement pour 4 semantes compreha 1000 12020			
	camping car + électricité 8 A	ID: 070-217004829-20250409-2025_29_1-DE	
· Anna Anna Anna Anna Anna Anna	véhicule+ tente ou caravane + électricité 8 A		
	Forfait pour 2 personnes	230.00 €	
	La semaine supplémentaire	55.00 €	
	forfait pour 3 personnes	280.00 €	
	la semaine supplémentaire	65.00 €	
	Forfait pour 4 personnes	320.00 €	
	La semaine supplémentaire	70.00 €	
	Forfait pour 5 personnes	360.00 €	
	La semaine supplémentaire	75.00 €	

• REDEVANCES SUPPLEMENTAIRES:

→	Branchement électrique (4A)	4.50 € / jour
	Branchement électrique (8A)	7.00 € / jour
	Redevance pour animaux (par animal)	2.00 € / jour
	Redevance visiteurs (plus de 2 h)	1.20 € / jour
	Véhicule supplémentaire	1.70 € / jour

• AUTRES PRESTATIONS :

Machine à laver le linge	4.00 € / utilisation
Sèche-linge	4.00 € / utilisation
Douche chaude (plaisancier ou visiteur)	2.70 € / utilisation
Appontement de nuit	4.00 € / nuit
Fourniture d'eau pour bateau de plai- sance	5.00 € / utilisation
Barque pêcheur	2.00 € / jour
Garage mort (si disponibilité)	2.00 € / jour

REDEVANCE TENTES « AMAZONES » :

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025



Publié le 15/04/2025



ID: 070-217004829-20250409-2025_29_1-DE

Tente à la nuitée		
	Moyenne saison Du 1 ^{er} mai au 30 juin (inclus) et du 1 ^{er} au 30 septembre (inclus)	Haute Saison Du 1 ^{er} juillet au 31 août inclus
Tente 2 places	25.00 €	35.00 €
Tente 4 places	35.00 €	50.00 €

Tente à la semaine		
	Moyenne saison Du 1 ^{er} mai au 30 juin (inclus) et du 1 ^{er} au 30 septembre (inclus)	Haute Saison Du 1 ^{er} juillet au 31 août inclus
Tente 2 places	110.00 €	160.00 €
Tente 4 places	160.00 €	235.00 €

<u>Caution tentes 2 ou 4 places</u>: 100.00 € /tente pour les séjours de moins d'un mois

Locations draps jetables : par lit

➤ Lit 2 personnes : 6.00 €

➤ Lit 1 personne : 4.00 €

Option ménage : par tente

➤ Tente 2 places : 35.00 €

➤ Tente 4 places : 45.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Pour extrait conforme. Le Maire,

Carmen FRIQUET

